

Christian de Leusse
52 rue d'Aix 13001 Marseille
Mémoire des sexualités
06 88 21 18 96
chdeleusse@yahoo.fr

Marseille, le 12 décembre 2017

**Rencontres « archives et recherches LGBT » et avenir de *Mémoire des sexualités*
à Marseille samedi et dimanche 14-15 avril 2018**

Cher.e.s ami.e.s,

Mémoire des sexualités a rassemblé une masse importante d'archives personnelles et associatives depuis 40 ans.

Aujourd'hui se pose la question de l'avenir de cette collection privée.

Soit ces archives sont remises à une institution publique ;

Soit le lieu qui existe aujourd'hui est aménagé afin de devenir un espace commun, accessible et plus vivant.

Nous vous proposons une **dynamique de réflexion collective** avec différents partenaires afin d'éclairer ce choix dans le cadre d'un week-end de séminaire qui se tiendra à Marseille, dans un lieu susceptible de recevoir 10 à 15 personnes, non loin du local d'archives.

Ces journées se dérouleront en 2 parties :

- Samedi 10h-17h30 - **Archives & recherches LGBT** : entre militant.es et chercheur.ses (attentes, échanges), rôle des centres d'Archives, enregistrer la mémoire orale, guides des sources, réseaux de jeunes chercheur.ses, etc...

Un **pré-programme** est en cours d'élaboration, il dépend bien sûr des **propositions** que nous recevons et de l'intérêt que cela suscitera.

- Dimanche 11h-12h - **visite** des locaux de l'association (52 rue d'Aix, 3è et.)

13h30 - **AG de refondation** de l'association Mémoire des sexualités.

Quel(s) avenir(s) pour la collection et pour le lieu ? Source(s) de financement ? Accessibilité ? Tri ? Enrichissement ? Site internet ? Activités possibles (ateliers, lectures, projections, etc.) ?

Votre participation sera précieuse.

Lieu de réunion samedi 10h et dimanche 13h30 :

Théâtre de l'œuvre, 1 rue Mission de France, 13001 (près de Canebière et Bd d'Athènes), voir plan (1) (il faudra qu'on fasse une petite quête pour leur laisser qlques sous)

En espérant que vous voudrez bien vous associer à nous.

Amitiés militantes.

Christian de Leusse
avec Renaud Chantraine & Adèle Cornet

(1)<https://www.google.fr/maps/place/Th%C3%A9%C3%A2tre+de+l%27%C5%92uvre/@43.2988855,5.3786115,15z/data=!4m5!3m4!1s0x0:0x341d879a134adce9!8m2!3d43.2981671!4d5.3801135>

Quelques éléments d'éclairage

* Mémoire des sexualités est une petite association, déjà ancienne, qui a rassemblé une documentation importante sur 40 ans d'histoire ; elle a créé récemment un site internet <http://www.memoire-sexualites.org/> destiné à valoriser le fonds documentaire ainsi rassemblé.

* Il est temps de passer à une autre étape, à l'heure où se réfléchit plus sérieusement l'idée d'un pôle de documentation et d'archives au niveau national ; les perspectives marseillaises d'adossement sont limitées, les centres d'archives locaux (Archives départementales et municipales, Bibliothèque de l'Alcazar, MUCEM) n'ont pas de stratégies susceptibles de préserver et valoriser une doc LGBT.

* L'association n'est pas dimensionnée pour franchir une autre étape (anciens copains du GLH peu motivés qui ont prêté leur nom dans les années 80), cela lui a juste permis d'organiser quelques animations (et effectuer un temps les demandes de subventions nécessaires) ; aujourd'hui il faut des personnes motivées et susceptibles de participer à la construction des projets d'avenir, se positionner par rapport au contexte (y-a-t-il un avenir à Marseille, à quelles conditions ? faut-il se rapprocher d'une autre structure ?), pouvons-nous constituer l'association porteuse d'un projet autonome ?, pouvons-nous définir ensemble ce projet ?

* Les éléments logistiques doivent être pris en compte : des locaux sont mis à disposition par Christian, si le choix est fait de préserver ces locaux, l'association qui se mettra en place, devra pouvoir être destinataire de cet appartement (sous réserve de mettre un article qui mentionne la capacité de recevoir un legs dans les statuts de l'association) et il y aura un coût de fonctionnement à prévoir pour la gestion minimum de ces locaux (l'avantage c'est qu'il n'y aura pas de loyer à payer, mais il y aura des charges de copro)

* Le reste relève des perspectives de développement : voulons-nous devenir un pôle de documentation et d'archivage, un pôle de consultation, un centre de rassemblement de documents (ouvert aux donations), un lieu d'animation et de projets (expo, conférences, documentaires, etc.) ? tout cela doit être exprimé (définir le projet) et budgété ; il faudra mettre en place des vacations pour ranger, classer, trier, organiser des heures de consultation